

# VILLEROY NOUVELLES

N° 10 janvier 2010



*Mesdames et Messieurs*  
 Nous avons l'immense plaisir de vous adresser pour 2010 les vœux de l'ensemble du Conseil Municipal, que cette année vous apporte, joie, bonheur et réussite face aux difficultés de la vie. Encore une bonne et heureuse année à tous.

*Le Maire et ses Conseillers(ères)*



## LES INFOS DU VILLAGE

### NAISSANCES



LEFEBVRE Ava, Danièle, Monique  
Née le 25 octobre

MORENO Elisa  
Né le 02 novembre

### CONDOLEANCE

Mme DIB Sarah,  
décédée le 11 décembre 2009



Nous vous rappelons que les haies donnant sur la voie publique doivent être taillées de façon à respecter la circulation piétonne.

Haïti a subi une catastrophe, Villeroy met à votre disposition une urne afin de recueillir vos dons en Mairie (aux heures d'ouverture), à partir du lundi 08 février jusqu'au samedi 27 février. Ces dons seront reversés à la Croix Rouge Française.

Pour se rendre au marché de Charny le vendredi, sachez qu'un car fait la navette

Prochainement pour vous servir est prévu le passage d'un épicier et dépôt de pain ambulants. Une information sera distribuée dans vos boîtes à lettres quand nous aurons de plus ample information.

La commune de Charny envisage de mettre en place un service de bus pour accéder facilement au marché du vendredi. Une participation de 2€00 sera demandée à chaque utilisateur. Si vous êtes intéressé prendre contact avec la Mairie de CHARNY au **01 60 01 91 08**.

### LES TRAVAUX

La commune a réceptionné le 23 novembre le lotissement de la rue de l'Orgère, huit pavillons dont les travaux ont débuté il y a maintenant deux années. Une extension de deux lots sur la route d'Iverny est prévue une fois que les acquisitions du terrain seront réglées.

Suite aux études faites par la **Police des Eaux**, pour la station de dépollution, la solution filtres plantes de roseaux pourra être retenue. A suivre!

Après six mois de négociation et de démarches administratives les entreprises pour la construction de l'atelier municipal ont été retenues (voir tableau ci-dessous). Les entreprises sont actuellement en étude d'exécution et devraient entreprendre les travaux début février suivant les remarques et les approbations des organismes de contrôles.



Lot n° 1	Lot n° 2	Lot n° 3	Lot n° 4
Terrassement VRD Gros Œuvres	Charpente et Bardage	Menuiserie intérieure Isolation et doublage	Carrelage
<b>LEGENDRE</b>	<b>BAUDOUX</b>	<b>LEGENDRE</b>	<b>DECOR ÉVOLUTIF</b>
Lot n° 5	Lot n° 6	Lot n° 7	Lot n° 8
Menuiserie extérieure	Plomberie	Electricité	Peinture
<b>FRANCE AGENCEMENT</b>	<b>APCS</b>	<b>MONFAUCON</b>	<b>BERNIER</b>

# LES CALENDRIERS DE RAMASSAGE

NETTOYAGE DES RUES							
N'oubliez pas de déplacer vos véhicules afin de faciliter l'accès aux caniveaux							
Janvier	Mercredi 27	Avril	Mercredi 28	Juillet	Mercredi 28	Octobre	Mercredi 27
Février	Mercredi 24	Mai	Mercredi 26	Août	Mercredi 25	Novembre	Mercredi 24
Mars	Mercredi 31	Juin	Mercredi 30	Septembre	Mercredi 26	Décembre	Mercredi 29

## ORDURES EXTRA MÉNAGÈRES

A sortie la veille du passage

Mercredi 17 mars

Mercredi 16 juin

Mercredi 15 septembre

Mercredi 15 décembre

## DÉCHETS VERTS

Pas de changement, passage tous les mercredis à partir du mois d'Avril

A sortir la veille du passage

## ORDURES MÉNAGÈRES *n'oubliez pas de trier vos ordures*

Pas de changement, passage tous les mardis et vendredis

. A sortir la veille du passage

## LES VERRES

Deux points de collecte sur Villeroy. Place du cimetière et à l'entrée du terrain de foot

## ON EN PARLE

Avec plus de 36 000 communes, la France connaît un découpage unique en Europe. Nées sous la Révolution sur la base des anciennes paroisses (d'où l'expression "les querelles des clochers") les communes sont autonomes depuis 1 884. Or presque 32 000 communes ont moins de 2 000 habitants dont un tiers moins de 200... La situation semblait immuable, mais les lois de décentralisation ont eu pour effet de rogner considérablement les pouvoirs du maire. Le basculement s'est effectué avec la volonté des pouvoirs municipaux de pousser chaque commune à faire partie d'une intercommunalité.

Villeroy pour le moment est sur la réflexion avec les communes limitrophes avant de s'engager avec des grandes communes comme Meaux, Claye Souilly, Mitry Mory etc...

Le 24 et 25 avril les communes de la Plaine de France organise "Le parcours du cœur". Nous vous donnerons plus de renseignement pour les inscriptions.

## SANTÉ

Profiter gratuitement de bilans de santé. La prévention et le dépistage sont les principales armes contre les pathologies, aussi n'hésitez pas à profiter d'une journée nationale de dépistage ou des bilans de santé que vous offre l'Assurance Maladie.

Un "check-up" complet. Tous les cinq ans, vous pouvez bénéficier, ainsi que vos ayants droit (enfants, conjoint n'ayant pas d'affiliation personnelle...), d'un bilan de santé gratuit à faire dans un centre agréé ou géré par votre caisse d'Assurance Maladie.

Pour les démarches, vous devez contacter votre caisse d'assurance maladie, qui vous adressera un bulletin à lui retourner dûment rempli en indiquant vos disponibilités. Une convocation vous précisera le lieu et l'heure de l'examen (comptez environ 2<sup>h</sup>30).

Cet examen permet d'établir un bilan général de votre santé. Il porte sur plusieurs points: contrôle de la vision, de l'audition, de l'état des dents, test respiratoire, taille, poids. Il est aussi pratiqué des analyses d'urine, de sang et si nécessaire un électrocardiogramme.

Un compte rendu vous sera adressé deux ou trois semaines après les examens.

## C'EST OFFICIEL

Depuis le 12 janvier 2010 **le service médical** de Claye Souilly (5/7 allée Benoist) est transféré à Lognes au **24, rue de la Maison Rouge**, zone d'activité du parc de Lognes.

Si vous êtes convoqués par le médecin conseil ou si vous souhaitez un renseignement, le personnel du service médical vous accueillera à Lognes aux horaires habituels.

Du lundi au jeudi de 8<sup>h</sup>30 à 17<sup>h</sup>00 et le vendredi de 8<sup>h</sup>30 à 16<sup>h</sup>00.

Pour plus de précision vous pouvez téléphoner au 36.46.

Dans le cadre du remaniement du cimetière, nous vous informons que la procédure de reprise de certaines concessions abandonnées débutera courant 2010.



Comme nous vous l'avions précisé lors du précédent numéro concernant les chiens dangereux, voici ci-dessous la liste des formateurs habilités à dispenser la formation prévue

	<i>Adresse</i>	<i>Téléphone</i>	<i>N° d'autorisation</i>	<i>Date</i>
M Raymond BARTHEL	20, rue Melmez 77 120 SAINTS	06 86 86 16 23	061 DDSV SPA 2009	14/08/09
D <sup>f</sup> Gilbert SCHAFFNER	79 <sup>e</sup> Avenue Beauséjour 77 340 PONTAULT COMBAULT	06 62 10 53 09	062 DDSV SPA 2009	14/08/09
M Jean-Claude FONSECA	28, rue des Cherelles 77 140 NONVILLE	01 64 29 06 63	063 DDSV SPA 2009	14/08/09
M Tony FONSECA	28, rue des Cherelles 77 140 NONVILLE	01 64 29 06 63	064 DDSV SPA 2009	14/08/09
M Daniel COULPIER	R.N.3 77 270 VILLEPARISIS	06 09 02 46 23	065 DDSV SPA 2009	14/08/09
M François MALETRAS	R.N. 19 "Le Pavé" 77 160 CHAPELLE SAINT SULPICE	01 64 01 61 64	066 DDSV SPA 2009	18/08/09
M Jérôme ROUILLON	R.D. 216, route de Mandres 77 170 BRIE COMTE ROBERT	06 64 13 91 07	067 DDSV SPA 2009	18/08/09
D <sup>f</sup> Isabelle VIEIRA	115, rue de France 77 300 FONTAINEBLEAU	01 60 39 04 93	088 DDSV SPA 2009	18/08/09
M <sup>me</sup> Sandrine OTSMANE	47, rue des Merles 77 340 PONTAULT COMBAULT	06 64 64 28 86	086 DDSV SPA 2009	07/10/09
M Philippe DEBENOIT	Ferme de la Noue le Prêtre D.40 77 510 VERDELOT	06 09 18 67 79	087 DDSV SPA 2009	07/10/09

## LES MANIFESTATIONS

Dans le cadre de la manifestation du 11 novembre et après la cérémonie officielle, les enfants du RPI Villeroy les Plessis, accompagnés de leur Charrier, ont fait don au Villeroy, de leur travail concours organisé sur la Cette œuvre restera à la Encore toutes nos pour son excellent travail pour l'avoir confié au



section CE2-CM1-CM2 Professeur Madame Corinne Musée 1914-1918 de effectué à l'occasion d'un première guerre mondiale. portée de tous au Musée. félicitations à cette classe et nos sincères remerciements musée de Villeroy.

Depuis 16 novembre 2007, il n'y a pas eu de remise de médailles; alors, le 20 novembre dernier, avec la présence de M. Jean-Pierre BONTOUT Conseiller général du canton de Mitry Mory, M. Roger BOULLONNOIS député suppléant de M Jean-François COPPÉ, M. Henri LENFANT président des Maires du canton et M. Daniel FROGER Maire de Villeroy

Sept récipiendaires cinq femmes et deux hommes ont eu l'honneur d'être récompensé(es).



- ✚ M<sup>me</sup> Françoise BUFFIERE DE LAIR, médaille de vermeil.
- ✚ M<sup>me</sup> Fatima TURQUET médaille d'argent, de vermeil, d'or et grand or.
- ✚ M<sup>me</sup> Anne-Marie PAWLAK médaille de grand or.
- ✚ M<sup>me</sup> Isabelle RYCHELYNCK médaille de la famille.
- ✚ M Jean-Michel BEAULARD médaille de vermeil.
- ✚ M Bernard CHAMIOT-PRIEUR médaille d'argent.
- ✚ M<sup>me</sup> Sylvie RÉAUME médaille de vermeil.

Le 10 janvier s'est déroulé le spectacle de fin d'année organisé par le Comité des Fêtes avec la participation des Optimistes et de l'AFR section danse. Tout y était, la danse (petit(es) et grand(es), des sketches, les clowns, à l'entracte distribution de viennoiseries et enfin après un final débordant de mousse à raser le Père Noël avec tous ses cadeaux



Samedi dernier les anciens de Villeroy étaient à l'honneur. Cette année, le repas annuel animé par le duo PLUME a permis de fêter plusieurs anniversaires, M<sup>me</sup> Germaine FERRARO, son époux Jean, M Serge BOILEAU et M Daniel FROGER (restons discrets sur leur âge).



## LES INFORMATIONS D'AILLEURS

### LA FIN DES FORMATS STANDARDS

Pour une centaine de produits de consommation courante principalement alimentaires, les fabricants peuvent désormais choisir librement la quantité de produit conditionnée. Boîtes de conserve, paquets de café, bouteilles d'eau, de jus de fruit, d'huile peuvent afficher des poids et contenances très variés. Les conditionnements standards (le paquet de café à 250g ou 500g par exemple) avaient été mis en place dans les années 1970 pour donner des repères aux consommateurs et faciliter la comparaison des prix. Avec la disparition de ce formatage, plus que jamais, référez-vous au prix au kilo ou au litre. Celui-ci doit être toujours indiqué sur l'étiquette.

*Notre temps*

### ENTRETIEN ANNUEL DES CHAUDIÈRES

Jusqu'à présent, la révision annuelle obligatoire de la chaudière était effectuée par le propriétaire sans vraiment bien savoir quelles opérations le technicien avait réalisées. Dorénavant, le spécialiste appelé à intervenir devra contrôler un certain nombre de points précis, tel que le taux de rendement de la chaudière et son taux de monoxyde de carbone. Il devra rendre compte sous forme de tableau dans l'attestation d'entretien, délivré au commanditaire. Il devra aussi faire le nettoyage et les réglages ainsi que des conseils d'utilisation de la chaudière.

*Intérêts Privés*



### OBLIGATION D'INFORMATION POUR LES VENDEURS

En plus de la durée de vie d'un produit, les vendeurs doivent préciser la période durant laquelle les pièces indispensables à son utilisation sont disponibles. Ceci afin de pouvoir le réparer si besoin est. En cas de litige, c'est désormais au vendeur de prouver qu'il a bien donné toutes les informations à l'acheteur et non l'inverse. (Loi 2009-526 du 12 mai 2009).

*Au fil des ans*



### PLUS D'AMPOULES À INCANDESCENCES

Pas la peine de les chercher dans les rayons des supermarchés. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, les ampoules à incandescence de 100 watts ou plus ont en principe disparu des magasins. Celles de 75 et 60 watts connaîtront le même sort, respectivement fin 2009 et le 30 juin 2010. A la fin 2012, les consommateurs devront acheter des ampoules "basse consommation".

*Notre temps*